

Réf: Dossier N° 027781

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE HILBATILUX »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 81/82, LOT
407, ILOT 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE HILBATILUX »

Objet : La construction, réhabilitation de bâtiment

Quincaillerie

Vente de matériel de construction et tous biens mobiliers, immobiliers et droits immobiliers (terrain, bâtiment ou non)

L'aménagement de tout terrain

La rénovation urbaine et la restructuration urbaine

La réalisation de travaux de gros œuvre et de second œuvre

L'importation, l'exportation et la commercialisation de produits et équipements pour la construction immobilière et les travaux publics

Les travaux publics

Lotissement de terrain

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 81/82, LOT 407, ILOT 4

Dirigeant(s) : M SALMAN ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04894 du 02/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24314/GTCA/RC/2021 du 02/09/2021

